

Associations : bien davantage de cadres que d'ouvriers

23 avril 2020



La pratique associative est fortement liée à la catégorie sociale. Si 41 % des 16 ans et plus adhèrent à au moins une association, près de deux fois plus de cadres supérieurs (56,9 %) que d'ouvriers (32,6 %) et d'employés (35,1 %) sont dans ce cas, selon les données 2016 de l'Insee [1]

Cet écart de participation se retrouve dans tous les secteurs associatifs, qu'il s'agisse de loisirs, de culture ou de mobilisation syndicale, politique ou caritative. Dans le sport, environ 25 % des cadres supérieurs et des professions intermédiaires ont adhéré à un club, contre 14 % des employés et 16 % des ouvriers : les cadres sont ainsi 1,6 fois plus souvent adhérents que les ouvriers dans les associations sportives ou les syndicats (hors groupements professionnels). Le rapport est de 1,9 dans le secteur des loisirs. Il est plus élevé dans le secteur social ou humanitaire (3,4). Les cadres sont aussi 4,4 fois plus souvent adhérents d'au moins une association culturelle que les ouvriers, et 5,5 fois plus d'une association de défense de droits et d'intérêts communs (par

exemple, association de parents d'élèves, de consommateurs, de locataires, etc.). Au bout du compte, les cadres supérieurs sont aux manettes de la vie associative, tout comme ils dirigent les entreprises et les services publics.

Les personnes aux revenus les plus modestes sont celles qui adhèrent le moins souvent à une association : 29 % sont dans ce cas, contre 55 % des personnes au niveau de vie le plus élevé (données Insee 2013). On retrouve ces écarts avec le diplôme. Près de six personnes titulaires d'un diplôme supérieur au bac sur dix participent à la vie d'une association contre à peine un quart (22 %) de ceux qui ne détiennent aucun diplôme.

Plus on monte dans la hiérarchie sociale, plus on pratique des activités extérieures dans des cadres structurés, comme les associations. Participer à la vie associative n'est pas donné à tout le monde. Il faut être disponible et pouvoir maîtriser son emploi du temps. Il faut oser franchir le pas et se confronter à d'autres. Il faut enfin se sentir légitime pour cela et se sentir à l'aise pour exprimer son point de vue dans une réunion, par exemple.

Taux d'adhésion selon le type d'association et la catégorie socioprofessionnelle

Unité : %

	Action sanitaire et sociale ou humanitaire et caritative	Sport	Culture	Loisirs	Défense de droits et d'intérêts communs*	Syndicat**	Ensemble
Agriculteurs	5,1	17,5	6,0	10,7	1,2	9,5	50,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	5,9	18,1	8,6	6,8	2,0	2,2	40,4
Cadres supérieurs	11,0	25,8	16,7	10,1	5,5	9,0	56,9
Professions intermédiaires	8,8	25,0	12,7	7,7	3,7	9,4	48,5
Employés	6,0	14,0	6,3	6,1	2,1	7,0	35,1
Ouvriers	3,2	16,3	3,8	5,2	1,0	5,6	32,6

16 ans et plus. *Associations de parents d'élèves, de consommateurs, de locataires, etc. **Hors groupement professionnel. Lecture : 25,8 % des cadres supérieurs ont adhéré à une association sportive dans les douze derniers mois, contre 6,54 % des ouvriers.

Source : Insee, Ined - Données 2013 - © Observatoire des inégalités

Taux d'adhésion selon le type d'association et la catégorie socioprofessionnelle

Unité : %

16 ans et plus.

Source : Insee, Ined - Données 2013 - © Observatoire des inégalités

Photo / CC by René Milone

**Action
sanitaire et
sociale ou
humanitaire et
caritative**

Sport Culture Loisirs

**Défense de
droits et
d'intérêts
communs***

Syndicat**

Ensemble

Inactifs non retraités 4,3 17,6 7,3 5,3 1,4 0,7 34,9

[1] « Taux d'adhésion aux associations selon différentes caractéristiques en 2016 », Insee, novembre 2018.

Ensemble 6,4 19,0 8,8 6,8 2,5 6,3 40,8

• **Rapport :** 3,4 1,6 4,4 1,9 5,5 1,6 1,7

• **Adresses ouvriers :** <https://www.inegalites.fr/Associations-bien-davantage-de-cadres-que-d-ouvriers>